



## → Signature de convention de partenariat

*entre la CCI Marseille Provence et l'Association du Parc d'Activités de Gémenos*

*Vendredi 16 janvier 2009, ZA Gémenos, à partir de 12h*

Marseille, le 15 janvier 2009

***La CCI Marseille Provence signera, le vendredi 16 janvier 2009 à Gémenos – Les Salons Maeva, 590 av. du Col de l'Ange, une convention de partenariat avec l'Association du Parc d'Activités de Gémenos (APAG), dans le cadre de sa mission d'appui à la structuration et à la dynamisation d'entreprises de zones d'activités.***

Christine Fabre, *membre élue de la CCI Marseille Provence, Présidente de la Maison Pme-Pmi-ZA*, et Denis Picon, *Président de l'APAG*, signeront cette convention de partenariat en présence de M. Deflesselles, *Député des Bouches-du-Rhône*, M. Giberti, *Maire de Gémenos*, et de François Garotta, *membre élu de la CCIMP*.

Créée en 1990 pour assurer la gestion de la Zone d'Activités, l'association fédère aujourd'hui 180 adhérents sur les 200 entreprises que compte la zone.

La convention de partenariat concrétise l'appui technique de la CCIMP et permet de fixer les axes de collaboration future. Les objectifs de la première année sont essentiellement :

- **l'appui opérationnel aux actions collectives : Etude pour la mise en place d'un PDIE – Plan de Déplacement Inter-Entreprises, collecte sélective des D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ;**
- **la promotion de la zone d'activités à travers la diffusion des supports de communications notamment ;**
- **l'appui au fonctionnement de l'association.**

Enfin, trois réunions d'animation économique sont prévues cette année pour les adhérents de l'association.

**Cette nouvelle collaboration vient confirmer la volonté de la CCI Marseille Provence de soutenir les associations d'entreprises des zones d'activités du territoire.**